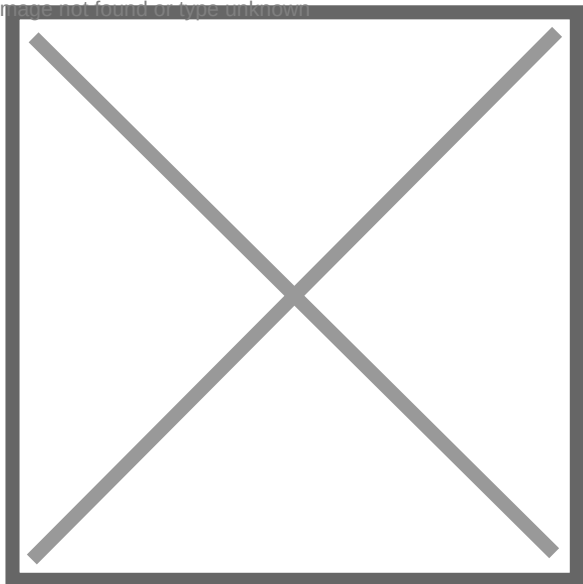


Image not found or type unknown



Recours pour pensions non réglées

Par **gourgues**, le **06/11/2008** à **10:53**

Admis à la retraite en septembre 2008 au titre de mon conjoint handicapé, le services des pensions m'a dit que je ne toucherai ma retraite que peut-être fin novembre et surement décembre 2008. Je ne peux rester dans cette situation pendant 4 mois car j'ai déjà de gros problèmes financiers auprès de ma banque. (frais de rejet de virements et de chèques, frais de recommandé plus divers agios). J'avais un peu d'argent placé que j'ai du retirer pour renflouer mon compte, mais cela ne suffira pas pour tenir jusqu'au mois de décembre. J'aurai voulu savoir si je suis en droit de demander le remboursement des frais bancaires occasionnés par cette situation auprès du service des pensions et comment obtenir une avance, sachant très bien que les services administratifs suivront à la lettre le règlement et qu'il sera difficile d'aboutir à un résultat positif.